



# Habilitation électrique

## B1(V)-H1(V) / B2(V)-H2(V) / BR / BC-HC / BE-HE et B0 / H0(V)

### Formation initiale

DEKRA Industrial est le spécialiste dans la prévention des risques techniques & humains, et à ce titre, nous saurons répondre à votre besoin en mettant en œuvre tout notre savoir-faire, dans le domaine du risque électrique.

#### Durée

28.00 Heures  
4 Jours

Référence  
STD-ELEHA740

#### Pré Requis

Disposer des connaissances élémentaires en électricité.  
Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises

#### Public Concerné

Personnel électricien opérant dans le domaine de tension HT/BT appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manoeuvres ou des consignations sur les installations électriques.

#### Objectifs :

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux, des interventions, des essais, des vérifications, des mesurages, des manoeuvres et des consignations suivant une certaine méthodologie
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique B0 / B1 / B2 / BR / BC / BE - H0V / H1 / H2 / HC / HE et indice V

#### Le + métier :

Nos prestations relatives aux risques liés à l'électricité permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos apprenants à la réussite aux épreuves validant l'habilitation électrique (conformément au Cdt Ar.4544-9 et à l'Ar.4544-10, relatif à l'obligation de formation et à son contenu théorique et pratique). Ces formations seront organisées à souhait pour des personnes exécutant des travaux d'ordre électrique ou non, en basse et/ou en haute tension, sur vos installations ou dans nos centres de formation.

#### Contenu

##### 1) Partie théorique

- **Sensibilisation aux risques électriques**
  - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
  - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
  - Les différents risques d'origine électrique
- **La prévention des risques électriques**
  - Le contexte réglementaire
  - La normalisation
  - Les moyens de protection contre les contacts directs
  - Les moyens de protection contre les contacts indirects
  - Protection contre les brûlures
  - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- **Publication NF C 18 510**
  - Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
  - Domaine d'application de la publication NFC 18 510
  - Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
  - Définitions NF C 18 510
  - Exemples de documents
- **Opérations dans l'environnement**
  - Les différentes zones d'environnements
  - Travaux au voisinage de canalisations isolées
  - Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics
- **Travaux hors tension en BT**
  - La consignation
  - Rôle du Chef d'établissement ou du Chargé d'exploitation
  - Rôle du Chargé de consignation
  - Rôle du Chargé de travaux
  - Rôle de l'exécutant
  - Rôle du Surveillant de sécurité



- Cas particuliers

- **Interventions en TBT et BT**

- Rôle du Chargé d'intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Interventions de dépannage
- Autres interventions
- Opérations particulières

- **Travaux hors tension en HT**

- La consignation
- Rôle des différents acteurs : Chef d'établissement ou Chargé d'Exploitation, Chargé de Consignation, Chargé de Travaux, Exécutant, Surveillant de Sécurité
- Cas particuliers
- Les installations
- Les verrouillages

- **Appareillage électrique HT**

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

- **Matériel de protection individuel et collectif**

- **Manoeuvres, mesurages, essais, vérifications**

- La consignation
- Mesurage intensité, tension, continuité, isolement, de prise terre
- Essais des dispositifs de coupure d'urgence et de protection
- Vérifications des installations et des équipements
- Manoeuvres d'exploitation

- **Outillage électrique portatif à main**

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigue
- Cas particuliers

- **Evaluation et analyse des risques électriques**

- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

## 2) Partie pratique

- **Application pratique**

- Mise en situation du stagiaire (50% de la formation)

## 3) Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation

**Nota** : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc..), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

## Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur en électricité disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de l'électricité



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### **Moyens pédagogiques**

- Vidéos, présentation didactique multimédia, échantillons de composants électriques à but pédagogique.
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques HT/ BT du client ou sur coffret pédagogique du formateur pour la partie BT.
- En INTER : Mise en application sur les installations électriques pédagogiques HT/BT du centre de formation

### **Modalités d'évaluation**

Un contrôle des connaissances théoriques (QCM) et ainsi qu'une évaluation pratiques lors de mises en situation est réalisé à l'issue de la formation

### **Modalités d'Accessibilité**

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations